



L'indicateur avancé zone euro

Note Méthodologique

L'indicateur Eurocroissance vise à prévoir le taux de croissance trimestriel du PIB de la zone euro deux trimestres au-delà des dernières données disponibles. Les composantes de l'indicateur sont sélectionnées parmi les données d'enquête et les données financières, séries rapidement disponibles et non révisées. Les séries mensuelles sont trimestrialisées par moyenne de leurs valeurs mensuelles. La sélection des séries est menée sur une base économétrique en partant des enquêtes réalisées par la Commission européenne auprès des entreprises et des ménages : industrie, construction, commerce de détail, services et consommateurs. De ce vaste ensemble de données, seules sont extraites quelques séries provenant de l'enquête industrie (tendance passée et prévue de la production), de l'enquête construction (indicateur de confiance) et de l'enquête ménages (gros achats). Deux séries financières sont également significatives, le taux de croissance du taux de change réel de l'euro contre le dollar et un indice boursier concernant la zone euro.

Certaines des composantes sont avancées d'au moins deux trimestres, et peuvent être utilisées comme telles pour prévoir la croissance du PIB. Les autres sont coïncidentes, ou ne sont pas suffisamment avancées pour effectuer une prévision à deux trimestres. Ces séries doivent être prévues, mais sur un horizon de court terme qui n'excède jamais quatre mois. Toutes ces prévisions sont réalisées par des équations mensuelles autorégressives.

L'indicateur Eurocroissance est calculé chaque mois, peu après la publication des enquêtes auprès des entreprises et des ménages.

Pour de plus amples informations, contacter [Hervé Péléraux](#)